

## MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

# ----- COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 20 mai 2011, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Jean Luc BERTAMELLE, Maryse CHAVOUTIER, Jean Marc COLOMBAN, Laurence LEMOINE, Alain CULLET, Olivier CULLET, Hubert FRATICELLI

Excusé : Serge CHAVOUTIER

- LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.

- **Travaux 2011** :

- Abords du four au centre du village : les travaux sont presque terminés. Un débat est lancé sur les deux premières marches qui sont de hauteur différente, sur la couleur de la barrière (verte comme les autres) et sur le passage entre la barrière et le mur (1,15 m). Un Conseiller municipal propose qu'à l'avenir, concernant les chantiers, il serait peut être nécessaire de prendre un maître d'œuvre afin qu'il suive les travaux et qu'il n'y ait pas plusieurs personnes à donner des avis contraires.
- Réfection de voirie : la piste du Bois Noir est terminée sur la partie de Fontaine le Puits.
- Aménagement du bassin : il reste l'entourage à réaliser.
- Aménagement du cimetière : une réunion a eu lieu sur le terrain avec le bureau d'étude en vue de réaliser l'étude définitive, les sondages et le dossier de demande de subventions.
- Décharge La Chentrax : nous sommes toujours dans l'attente de la réponse d'un propriétaire concernant l'achat des terrains jouxtant la décharge.
- Protection du village : les membres du Conseil municipal ont été invités à une réunion en mairie avec un délégué du RTM pour apporter les informations sur les possibilités de protection du village ; Après explication, la pose des filets a été privilégiée par rapport au merlon pratiquement impossible à réaliser. L'étude globale pour la pose de filets de classe 7 et 9 et l'avant projet pour la demande de subvention ont été commandés.
- Belvédère du Mont Cuchet : accepte la mise en place d'une table d'orientation en commun avec la mairie de Saint Jean de Belleville.
- Mur d'épaulement du centre du village : examine quatre devis et retient l'Entreprise BOTTO TP, la mieux disante.
- Réfection d'un bureau à la mairie : ayant récupéré le studio de la mairie pour en faire un bureau, il y a nécessité de rénover les murs, le sol et le placard. Accepte le devis de l'Entreprise BONNEVIE.
- Remplacement du photocopieur : ayant des problèmes avec le copieur actuel et le travail nécessitant de plus en plus des impressions en format A3 couleur, examine un devis pour l'acquisition d'un copieur-imprimante-scanner-fax couleur A3 et A4. Demande d'autres propositions.

- **Syndicats intercommunaux** :

- Communauté de Communes Cœur de Tarentaise : examine la Carte des couloirs biologiques et souhaite que la réserve projetée sur une partie de la commune soit retirée étant donné qu'elle n'est pas reliée à d'autres points existants ; est informé du projet de schéma départemental de coopération intercommunale qui porterait la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise à 19 communes membres. Ce point est reporté à la prochaine réunion pour le vote.
- SMITOM : examine un courrier du SMITOM de Tarentaise concernant la réhabilitation des décharges sauvages. Décide de conserver la décharge de déchets inertes de La Chentrax.
- SIERSS : apprend que l'EHPAD d'Aigueblanche va débiter ses travaux début juin.
- Syndicat de cylindrage : prend connaissance du compte rendu de la réunion syndicale : le quorum étant obtenu, la dissolution du syndicat est lancée ; tous les conseils municipaux intéressés devront l'approuver.

- **Subventions à allouer** :

Alloue les subventions suivantes :

- |                                    |       |
|------------------------------------|-------|
| • Club du 3 <sup>ème</sup> Age :   | 100 € |
| • Aide à domicile :                | 200 € |
| • Restaurant du cœur :             | 300 € |
| • Amicale du Personnel du SIERSS : | 110 € |
| • IMBIDJADJ Solidarité :           | 300 € |

- ALZHEIMER Savoie : 200 €
- FNACA : 100 €
- ADASTA : 150 €
- APE : accordera le même pourcentage par élève que la mairie de Salins les Thermes
- Collège Jean Rostand pour voyage à Paris pour les 4<sup>ème</sup> : souhaite connaître le montant de la sortie et la participation des parents
- La Banque alimentaire de Savoie : 100 €

- **Affaires diverses** :

- Prend connaissance de la circulaire sur le Déploiement très haut débit en Savoie.
  - Alloue une indemnité de conseil au Trésorier Principal pour 2010 de 308 € brut.
  - Reconduit le contrat de maintenance du logiciel Etat Civil.
  - Est informé d'une réunion concernant la collaboration entre les Régies d'électricité de Tarentaise qui se tiendra le 21 juin.
  - Est informé de l'élaboration du PLU de Salins les Thermes.
  - Est informé de la coupe de bois dans la parcelle G. Demande de ne pas débarder dans les chemins humides.
- La séance est levée à 21 heures 30.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2011 à 19 h 30.

*Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le 27 mai 2011 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.*

A FONTAINE LE PUIITS, le 24 mai 2011.

Le Maire,  
Marin SOLLIER